

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Mardi 6 MARS 2018

Présents : Maryse ANNET, Agnès CATOIRE, Jean Claude DELORME, René DUGUÉ, Jean-Guy LEBEAU, Bernard MÉTRAT, Christophe PARAT, Gerhard SCHNEIBEL

Absents excusés : Franck DEVELAY donne pouvoir à Christophe Parat, Emmanuelle DENIS donne pouvoir à Jean-Guy Lebeau

Absent partiellement : Yves BLOT donne pouvoir à Agnès Catoire

Secrétaire de séance : René DUGUÉ

Approbation du précédent compte rendu : accepté à l'unanimité

Il est ensuite procédé à l'examen des sujets inscrits à l'ordre du jour.

1. Délibération : demande de distraction de bois à l'ONF

Une demande de distraction de bois, dans le but de créer un parking face à la cabane des jonquilles, avait été déposée à l'ONF en décembre 2016. Il apparaît que l'autorisation de la DDT est nécessaire ; celle-ci serait accordée sans frais à condition de laisser une parcelle de bois communaux de surface équivalente, à gérer par l'ONF.

La commune propose de donner à l'ONF la gestion de la partie boisée et inutilisée d'une parcelle communale actuellement louée.

Adopté à l'unanimité

2. Délibération : Vente de verres de la Saint-Vincent

Le prix de vente des verres de la Saint-Vincent, marqués Bonnay, est fixé à 3,50 € pièce.

Adopté à l'unanimité

3. Délibération : Certificats d'économie d'énergie CEE-TEPCV

La commune dispose de 4M KWh Cumac à vendre.

Avec notre accord, la communauté de communes peut regrouper et gérer ces opérations, et créditer Bonnay de 9.000 à 15.000 €.

Adopté à l'unanimité

Qu'est-ce que le cumac ?

Cumac est un terme récent qui fait référence l'unité de qualification d'un kWh dans le cadre du calcul des [certificats d'économie d'énergie](#) (CEE). Ces certificats sont la possibilité pour les fournisseurs d'énergie de remplir leurs obligations en termes de volume d'énergie à économiser en rachetant aux particuliers les gains énergétiques qu'ils réalisent. Cumac est l'abréviation de « cumulé » et « actualisé » qui s'emploie à la suite de l'unité d'énergie qu'est le kWh (1 kilowatt soit 1 000 W d'énergie par heure). Le Cumac permet de déterminer la valeur financière d'un kWh d'énergie économisé en installant des dispositifs énergétiques utilisant les [énergies renouvelables](#) afin de calculer le montant du CEE ou de la prime énergie.

4. Délibération SYDESL : Désignation d'un délégué

Faisant suite à la démission de Jean-Claude Delorme, un nouveau délégué est désigné : Christophe Parat. Le second délégué est toujours Agnès Catoire.

Adoptée : 10 voix pour, 1 abstention

5. Délibération : Convention avec M. et Mme Dedianne

Une convention de mise à disposition de terrain (le parking de Joël et Maryse Dedianne) à usage de parking pour camping-cars a été établie et présentée. La municipalité souhaitant mettre à disposition une aire de stationnement pour ces véhicules.

Adoptée à l'unanimité.

6. Délibérations :

Compte de gestion et administratif 2017 assainissement

FONCTIONNEMENT					
réalisation	résultat	report exercice n-1	Résultat	Affectation de l'excédent	
dépenses	déficit	déficit	déficit	à l'investis- sement	maintien en réserve
10 294,16					
recettes	excédent	excédent	excédent		
23 133,98	12 839,82	94 042,90	106 882,72	0,00	106 882,72

INVESTISSEMENT					
réalisation	résultat	report exercice n-1	Résultat de		
dépenses	déficit	déficit	déficit	situation investissement	
25 312,85	4 913,21		4 687,85		
recettes	excédent	excédent	excédent	déficit	
20 399,64	0,00	225,36	0,00	0,00	
				excédent	
				1 932,15	

RESTE A REALISER			
dépenses	déficit		déficit
14 180,00	0,00		0,00
recettes	excédent		excédent
20 800,00	6 620,00		6 620,00

Le Conseil municipal à l'unanimité approuve le compte administratif 2017 qui présente un excédent de fonctionnement de 106 882.72 € et un excédent d'investissement de 1 932.15 €

Compte de gestion et administratif communal 2017

FONCTIONNEMENT					
réalisation	résultat	report exercice n-1	Résultat	Affectation de l'excédent	
dépenses	déficit	déficit	déficit	à l'investis- sement	maintien en réserve
189 302,60					
recettes	excédent	excédent	excédent	19 540,26	123 196,48
202 448,34	13 145,74	129 591,00	142 736,74		

INVESTISSEMENT				
réalisation	résultat	report exercice n-1	Résultat de	
dépenses	déficit	déficit	déficit	
71 801,49	25 107,31	367,95	25 475,26	situation investissement
recettes	excédent	excédent	excédent	déficit
46 694,18	0,00	0,00	0,00	19 540,26
				excédent
				0,00

RESTE A REALISER			
dépenses	déficit		déficit
2 000,00	0,00		0,00
recettes	excédent		excédent
7 935,00	5 935,00		5 935,00

Le Conseil municipal à l'unanimité approuve le compte administratif 2017 qui présente un excédent de fonctionnement de 142 736.74 € et un déficit d'investissement de 25 475.26 €

Le Conseil décide d'affecter le résultat comme suit
 Report en section de fonctionnement : 123 196.48 €
 Affectation à l'investissement : 19 540.26 €

7. Questions diverses

Accueil de migrants

La municipalité s'est positionnée pour que le logement géré par l'OPAC, vacant au 1^{er} avril, soit proposé à une famille de migrants avec enfants. La Préfecture en lien avec l'association « Le Pont » pressent une famille avec quatre enfants. Un collectif d'accueil a été constitué, qui est grand ouvert aux bonnes volontés.

Bâtiment de stockage

Nous souhaitons redonner vie au projet de remplacement par une structure plus esthétique et plus adaptée, à la cabane de stockage métallique qui se trouve dans la cour de la salle communale. Étant adhérents de la structure ATD (Agence Technique Départementale) et le projet semblant un peu plus complexe que nous le pensions au premier abord (périmètre Bâtiment de France...) nous avons demandé à être conseillés par ce dernier.

Patrimoine

Deux journées de chantier sont prévues : le mur d'entrée déjà bien avancé, et les lavoirs de Chassignolles et des Chaumes.

Deux journées de visite seront organisées, comme en 2017 : lors du Tribal-Show et lors des Journées du

Patrimoine.

RPI Jean-Tardieu

Le projet de fermeture d'un poste d'enseignant sur le RPI à la prochaine rentrée est toujours en cours. Un rendez-vous a été prévu pour demander le maintien de ce poste, compte tenu des arrivées prochaines d'enfants allophones à Bonnay et Taizé.

Réunions de commissions

Communication : le 17 mars

Finances : le 21 mars

Bâtiment : le 31 mars

Saint-Vincent à Bonnay

Pour clore cette grande manifestation, « Brûle-sapin » samedi 10 mars à 19h, à l'entrée Nord du village.

L'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés, la séance est levée à 22h45

PROCHAINE REUNION LE MARDI 03 AVRIL 2018 à 20 HEURES 30